

La Politique économique du Cambodge

Prononcé

Par le Dr Hang Chuon Naron

Secrétaire Général

Ministère de l'Economie et des Finances

Conseil économique du Cambodge

à l'Université Royal des Sciences Économiques et de Droit

Phnom Penh, le 17 Novembre 2006

1. C'est un grand plaisir pour moi de m'adresser à votre distinguée assemblée. Dans mon propos d'aujourd'hui, je voudrais partager avec vous certaines réflexions sur la politique économique et le développement macroéconomique du Cambodge. Je mettrai l'accent en particulier sur les défis auxquels le Cambodge doit faire face pour son développement. Dans cet esprit, je parlerai de la politique industrielle nécessaire pour une croissance économique durable.

I. Les récentes performances économiques

2. Permettez-moi de commencer par rappeler rapidement les évolutions récentes :
 - Une croissance économique spectaculaire et constante.
 - Une discipline et une gestion des finances publiques meilleures et permanentes.
 - L'accélération de l'intégration régionale et mondiale du Cambodge.
 - La réduction marquée des inégalités et de la pauvreté.
 - L'amélioration quantifiable de divers indicateurs sociaux tels que : l'extension de l'éducation primaire ; la réduction des ratios de mortalité à la naissance et pour les enfants en dessous de 5 ans ; la réduction significative des infections transmissibles, spectaculaire pour ce qui concerne le VIH/SIDA ; l'amélioration de l'accès à une eau saine en milieu urbain, et l'accès aux réseaux d'assainissement en milieu rural ; et la réduction des inégalités entre genres dans de nombreux domaines.

3. Les performances du Cambodge ont été assez impressionnantes au cours de ces dix et quelques dernières années. Un cadre de politique macroéconomique sain a été mis en place pour fournir une base solide à une croissance économique continue. Entre 1994-2005, le PIB a augmenté en moyenne de 8,2 pourcent et le revenu par personne a doublé, pour atteindre 448 USD en 2005. L'inflation a été maintenue en dessous de 3%, pendant que le taux de change restait largement stable. En 2005, malgré un prix élevé des hydrocarbures et la menace de la grippe aviaire, nous avons réalisé une croissance impressionnante de 13.4 percent. L'inflation a augmenté jusqu'à 6.8%, principalement à cause de l'augmentation du prix du pétrole, avec un taux de change stable.
4. Il y a eu une réduction nette et importante des niveaux de pauvreté de 12 points, de 47% en 1994 à 34,5% en 2004.
5. Les exportations cambodgiennes de confection ont été multipliées par plus de 100 ces dix dernières années, (2.2 milliards de USD en 2005), créant des emplois et générant le bien-être pour de nombreux Cambodgiens.
6. Nous travaillons maintenant à l'amélioration de la facilitation du commerce, à l'augmentation de la productivité et des exportations agricoles, ainsi que du tourisme qui, selon l'Organisation Mondiale du Tourisme, a généré en 2005 pour le Cambodge environ 1 milliard de USD de revenu en devises.
7. Au cours de la dernière décade, les revenus domestiques ont plus que triplé, pour atteindre 685 millions de USD en 2006, surtout orientés vers les secteurs social et économique, afin de lutter contre la pauvreté et améliorer les indicateurs sociaux fondamentaux sous-tendant les Objectifs de Développement du Millénaire du Cambodge (ODMC).
8. L'expérience du Cambodge en matière de développement a dégagé les leçons suivantes: (i) la paix et la stabilité sont indispensables au développement, pendant que la stabilité macroéconomique et la croissance économique à long terme sont des pré requis essentiels pour réaliser la réduction de la pauvreté; (ii) lors d'une première phase, la croissance économique est accompagnée par une augmentation des inégalités; (iii) la croissance économique peut s'appuyer sur un nombre de secteurs limités.

II. Stratégies principales et actions

9. La pierre angulaire de la politique économique du Cambodge est la Stratégie Rectangulaire, qui s'appuie sur les composantes clefs des Objectifs de Développement du Millénaire pour le Cambodge, le Programme cambodgien de développement socio-économique 2001-2005 (SEDP2), le Plan national stratégique pour le développement du Cambodge 2006-2010 (NSDP), et les différentes politiques, stratégies, initiatives et programmes de réformes.
10. **Premièrement**, le noyau de la *Stratégie Rectangulaire* est la **bonne gouvernance** qui s'articule autour de quatre grands axes de réforme : (i) la lutte contre la corruption ; (ii) la réforme juridique et judiciaire ; (iii) la réforme de l'administration publique, y compris décentralisation et déconcentration ; et (iv) la réforme de l'appareil militaire, et la démobilisation en particulier.
11. **Deuxièmement**, le **cadre pour la mise en oeuvre de la Stratégie Rectangulaire** consiste en quatre éléments : (i) paix, stabilité politique et ordre public ; (ii) partenariats de développement avec tous les acteurs concernés, y compris le secteur privé, les bailleurs et la société civile ; (iii) un environnement financier et macroéconomique favorable ; et (iv) l'intégration régionale et internationale du Cambodge.
12. **Troisièmement**, les quatre « rectangles de **croissance** » stratégiques sont : (i) la mise en valeur du secteur agricole ; (ii) la croissance du secteur privé et le marché de l'emploi ; (iii) la réhabilitation et la construction de nouvelles infrastructures ; et (iv) le renforcement et le développement des ressources humaines.
13. Dans cette optique, pour le Gouvernement Royal du Cambodge les secteurs prioritaires sont : l'agriculture, les infrastructures ; l'énergie ; la formation des ressources humaines ; l'industrie à forte intensité de main d'oeuvre ; le tourisme et le commerce. Ces sept secteurs stratégiques forment les piliers de la croissance économique.
14. Une croissance macroéconomique constante et robuste, de la discipline dans les finances publiques, et un secteur financier dynamique sont vitaux pour la poursuite du progrès. Dans cet esprit, il est prévu de :
- Garantir une croissance permanente du PIB de 6% par an.
 - Maintenir la stabilité des échanges extérieurs et du taux de change.
 - Limiter l'inflation en dessous de 5% par an.
 - Encourager les investissements privés dans les activités prioritaires des zones rurales.

II.1. La mise en valeur du secteur agricole

15. Pour le secteur de l'agriculture, l'accent est mis sur : le renforcement de la productivité et diversification des récoltes ; l'intensification des récoltes pour augmenter les revenus ruraux ; la diversification des productions agricoles, l'amélioration de la gestion de la pêche ; la gestion durable de la forêt à travers des réformes, la protection de l'environnement et la poursuite de la réforme foncière rurale, en particulier pour assurer l'accès des pauvres à la terre. Avec :

- L'accroissement des investissements publics dans le secteur.
- L'augmentation d'une offre accessible de micro financements.
- La transformation des produits agricoles.
- L'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition.
- La facilitation de l'accroissement de la rentabilité par la vulgarisation agricole.
- La recherche d'activités rentables orientées vers une réduction directe de la pauvreté.
- Une formulation et une mise en œuvre large de la politique foncière rurale.
- La mise en œuvre d'un programme d'attribution de terres aux paysans pauvres.

16. L'agriculture est fondamentale pour augmenter les revenus, en particulier des pauvres dans les zones rurales. Les récoltes totales, en particulier de riz, ont augmenté de manière constante, créant ces dernières années des excédents exportables. La production de paddy par hectare a augmenté, mais reste toujours en dessous de celle des pays voisins. Plusieurs mesures sont en-cours pour accroître et diversifier la production agricole. Pour ce qui concerne la forêt, de nombreuses anciennes concessions ont été dénoncées pour ne pas atteindre les performances requises, et de nouvelles concessions ont été accordées avec l'obligation stricte de respecter des programmes conformes aux règles relatives aux impacts environnemental et social.

17. Le développement rural a été accompagné par la réhabilitation de nombreuses pistes, la réalisation de marchés et la formation dispensée à

un grand nombre de responsables publics. Le crédit rural s'est développé, mais avec des taux d'intérêt encore élevés et une offre encore loin de la demande.

La promotion de l'agro-industrie

18. L'agro-industrie est parfois appelée industrie entre les industries primaires et secondaires, qui convertit les produits agricoles et de la pêche en produits ou semi-produits industriels. L'introduction de l'agro-industrie augmentera la valeur des produits de l'agriculture et de la pêche, du fait que les produits transformés ont plus de valeur que les produits bruts. Le domaine potentiel de l'agro-industrie sera les produits de la mer, comme les poissons, les crevettes, les mollusques et les coquillages, ainsi que les fruits et légumes.

II.2. La croissance du secteur privé et le marché de l'emploi

19. **Attirer le secteur privé**, aussi bien national qu'étranger, et d'une importance primordiale pour accélérer le développement économique. Le GRC éliminera énergiquement et rapidement les principaux obstacles actuels, la mise en place d'un guichet unique, la réduction des délais d'approbation et du « coût des transactions » et l'amélioration du climat général par différentes réformes de la gouvernance. Les PME feront l'objet d'une attention spéciale, incluant un accès meilleur et plus rapide aux financements à moyen et long termes.

II.2.1. Le développement industriel élément de la croissance du corridor Phnom Penh – Sihanoukville

20. Le secteur industriel a enregistré une accélération de sa croissance de 13,3 pourcent en 2005. Les principaux facteurs sous-tendant ce résultat sont : la croissance continue de la production d'accessoires de confection (12,6 pourcents) et l'extension de la construction (19,2 pourcents).

21. Tout comme la diversification des industries d'accessoires de confection, le développement de nouvelles industries est essentiel. Le développement de produits de grande qualité demande des investissements dans la technologie, dans la formation et dans le contrôle qualité. Il est important

de promouvoir des industries ancillaires pour réduire la dépendance du Cambodge vis à vis d'intrants importés.

22. Le GRC donnera la priorité au développement d'autres industries à haute intensité de main d'œuvre, telles que le jouet, la chaussure et l'assemblage de matériels électriques et électroniques et la technologie de l'information.

23. Les perspectives d'exploitation de pétrole et de gaz off-shore et de bauxite commencent à être brillantes. Le GRC va lancer des études spéciales et mettre en place les infrastructures nécessaires pour optimiser l'utilisation de ces précieuses ressources et les revenus qui en découleront.

24. Le Gouvernement Royal du Cambodge a mis au point un programme pour la promotion de trois pôles de développement : Phnom Penh, Siem Reap et Sihanoukville. Le gouvernement a lancé le concept de « corridor de croissance », visant à développer les zones situées le long des routes reliant entre elles différentes parties du pays, et les convertir en zones de développement agricole, industriel, de commerce et d'investissement. A cette fin, il est important de mobiliser nos énergies et nos ressources pour développer d'autres sortes d'infrastructures, comme les communications électroniques, l'alimentation en eau et en électricité, aussi bien que d'autres activités ancillaires et sociales, ainsi que les bases légales pour accélérer les activités économiques dans ces zones le long de ce réseau de routes.

25. **Une des orientations les plus importantes est d'établir une Zone de Promotion Spéciale (ZPS)** pour attirer les Investissements Directs Etrangers (IDE) à Sihanoukville. A cette fin, un cadre légal et institutionnel attirant sera mis en place. Plus encore, l'amélioration des facilités portuaires est un élément important pour augmenter la compétitivité de Sihanoukville en tant que point d'entrée.

26. La protection de l'environnement et les mesures de régulations auront une importance croissante pour la durabilité, et les dispositions fondamentales doivent être fixées à court terme. Des efforts doivent être accomplis pour

garantir la durabilité de l'utilisation des ressources locales telles que les forêts et les ressources aquatiques.

II.2.2. Stratégie pour le développement du Corridor de Croissance et la politique industrielle du Cambodge

27. Le Corridor de Croissance est composé de trois sous zones, ayant des caractéristiques différentes. Le tableau qui suit décrit l'image actuelle et future du développement dans la zone du Corridor de Croissance.

Renforcement de la compétitivité de l'industrie des accessoires de confection

28. L'objectif de l'industrie des accessoires de confection est un net décollage. Il est nécessaire, pour doper la valeur ajoutée des produits, de les rendre plus compétitifs sur le marché des prix intermédiaires.

Promotion de l'industrie d'assemblage

29. L'assemblage est une industrie à haute intensité de main d'œuvre, demandant une main d'œuvre bon marché, mais de qualité. Sans une accumulation industrielle plus importante, il ne sera pas possible au Cambodge de manufacturer des produits. Une solution alternative est ce que l'on appelle la production minimale ou semi minimale. Le champ possible pour une industrie d'assemblage serait les équipements électriques et les moyens de transport, le câblage automobile, etc.

La substitution aux imports – la reconquête du marché intérieur

Les minéraux et les produits provenant de l'agriculture

30. Avec les larges ressources locales en produits de l'agriculture et la pêche, une part des produits transformés pourrait être produite localement et se substituer aux importations. Du poisson, de la viande transformés, des fruits et des légumes en boîte ou séchés sont des produits typiques de cette catégorie.

31.L'amélioration de la technologie et du contrôle qualité seront des sésames pour la croissance des industries agro-alimentaires et un contrôle sévère de la contrebande sera une condition absolue pour la promotion de ces industries.

Les matériaux de construction

32.La construction est une industrie important au Cambodge, représentant 5% de la production économique totale. Par rapport aux matériaux nécessaires, seulement une faible partie est produite localement, comme les briques. Comme l'expansion des centres urbains et des complexes industriels se poursuit, il y aura une demande non négligeable de matériaux de construction.

La mise à niveau des Petites et Moyennes Entreprises

33.Les avantages des PME sont étroitement liés à l'économie domestique par l'absorption de capital, l'emploi et les potentialités pour une incubation rapide adaptée au besoin du marché local. Les technologies utilisées sont souvent conventionnelles ou traditionnelles, et il y a beaucoup de place pour des améliorations. Le financement des projets des PMES n'est pas adapté, à cause de l'absence d'un mécanisme de soutien des SME.

34.Les opportunités de commerce avec les pays voisins et les autres ont été augmentées, mais ne sont pas encore correctement concrétisées pour créer une demande ou des occasions d'exportation de biens et de services, en utilisant les avantages comparatifs du pays. Des réformes pour rehausser la participation du secteur privé concerneront également les enjeux du commerce.

II.3. La réhabilitation et la construction de nouvelles infrastructures

35.Par ailleurs, le GRC mets l'accent sur le *réhabilitation et la construction de nouvelles infrastructures* pour répondre au besoin croissant de services de base : (i) poursuite des travaux de restauration et de construction des infrastructures de transport (terre, mer, air) ; (ii) gestion des ressources en

eau et irrigation ; (iii) extension du réseau électrique ; et (iv) développement des technologies de l'information et des communications.

36. La priorité dans la réhabilitation d'infrastructures comprend : les routes principales et secondaires, les voies ferrées, les aéroports, les ports, les systèmes d'irrigation, les communications électroniques, la production d'électricité et les réseaux de distribution, etc., avec un maximum d'attention porté sur l'attraction du secteur privé pour la réalisation d'investissements, chaque fois que possible, dans le cadre de concessions de travaux publics et d'exploitation (BOT).

37. La réhabilitation de nombreuses infrastructures endommagées, en particuliers de routes, a été entreprise. Les ports de Sihanoukville et de Phnom Penh traitent d'importants volumes de marchandises. L'aéroport de Phnom Penh a été considérablement amélioré, avec l'implication du secteur privé par une concession de travail public et d'exploitation (BOT). La distribution d'électricité, tout particulièrement à Phnom Penh et dans quelques grands autres centres, a été améliorée grâce à l'accroissement de la capacité de production et la mise à niveau des réseaux de transmission et de distribution. De nouvelles sources d'énergie sont explorées. L'éventualité d'une exploitation off-shore de pétrole et de gaz a considérablement amélioré les perspectives d'avenir.

II.4. Le renforcement et le développement des ressources humaines

38. La priorité dans le *renforcement et le développement des Ressources Humaines* comprend : (i) le renforcement de la qualité de l'éducation ; (ii) l'amélioration des services de santé ; (iii) la promotion de la parité ; et (iv) la mise en œuvre de la politique démographique.

39. En terme de développement humain, le secteur de l'éducation est un succès, avec beaucoup d'indicateurs qui montrent une nette amélioration et un niveau de collaboration élevé entre les différents partenaires, à travers une approche large du secteur (Sector Wide Approche, SWAP). Des préoccupations demeurent cependant quant à l'amélioration de la qualité à tous les niveaux.

40. Dans le secteur de la santé, des progrès significatifs ont également été accomplis. Tous les indicateurs de santé montrent une amélioration considérable, mais restent cependant élevés dans beaucoup de cas et dépassent ceux des pays voisins. Un taux élevé de mortalité maternelle est en particulier préoccupant. Un spectaculaire succès est la diminution rapide du taux de prévalence du VIH/SIDA, dû à l'engagement du Gouvernement Royal très ciblé, et à l'excellente collaboration avec les partenaires extérieurs au développement.

41. Des progrès marqués ont été accomplis dans l'égalité entre les genres, et déjà la participation des femmes dans la force de travail totale a fortement augmenté grâce au grand nombre de femmes employées dans les entreprises d'accessoires de confection, en croissance rapide.

42. **La politique de la Population Nationale** conçue pour augmenter la qualité de vie de tous les Cambodgiens sera mise en œuvre pour fournir information et connaissances à tous les couples et les rendre capables de choisir le nombre de leurs enfants et l'espacement des naissances, et pour leur fournir les services et produits nécessaires pour atteindre ces buts.

III. Les autres chantiers de réforme

III.1. La politique des finances publiques : la réforme comptable et budgétaire

43. L'objectif de la politique des finances publiques est de maintenir un équilibre durable des finances publiques avec une augmentation progressive des dotations budgétaires des secteurs sociaux et économiques à travers la réduction et la rationalisation des dépenses publiques, et par l'élargissement de l'assiette fiscale, la prévention des évasions et le renforcement des Douanes et de l'Administration des Impôts, pour percevoir des revenus supplémentaires. Plus encore, une politique budgétaire prudente a été reconnue comme fondamentale pour assurer la stabilité des prix dans une économie fortement dollarisée comme celle du Cambodge.

44. La politique du Gouvernement Royal en matière de finances publiques est conçue pour garantir un niveau de dépense compatible avec la stabilité

macroéconomique. Le programme de dépenses est restructuré en tant qu'élément d'un ensemble de réformes systémiques visant la promotion de l'épargne privée, l'investissement productif, et une allocation efficiente des ressources.

45. La mise en œuvre de la réforme budgétaire et comptable représente un défi considérable pour nous tous qui travaillons au Ministère de l'Économie et des finances : de nouveaux budgets ministériels, une nouvelle comptabilité, de nouveaux modes de gestion et de nouveaux systèmes d'information.

3.1.1. Une nouvelle approche des budgets ministériels et une structuration en programmes et actions:

46. L'assainissement des finances publiques est une entreprise de longue haleine qui requiert la volonté politique de discipline budgétaire. En ce sens, la coopération des Ministères techniques est primordiale pour assurer le succès de la réforme. Pour réformer et moderniser les mécanismes budgétaires de l'État, le Ministère de l'Économie et des finances s'est attelé à adopter les modalités suivantes de la budgétisation:

- un cadre budgétaire à moyen terme;
- des hypothèses économiques prudentes;
- l'amélioration de la situation de trésorerie;
- la responsabilisation des gestionnaires de deniers publics;
- l'accent mis sur les résultats;
- la transparence budgétaire;
- des méthodes modernes de gestion financière.

47. Dans le cadre de la réforme de gestion des finances publiques, le MEF a pris l'engagement de réformer le système budgétaire en passant du budget par ligne budgétaire à la budgétisation par programme, c'est à dire d'un budget de moyens à un budget de résultats.

48. Nous allons procéder à une nouvelle présentation budgétaire en adoptant une approche par destination. Le budget est structuré en deux niveaux : missions, programmes et actions.

- **Le programme**, défini au niveau ministériel, regroupe les crédits identifiant une politique publique. C'est la nouvelle unité de spécialité budgétaire pour les gestionnaires. Les programmes présentent un ensemble de buts de performance mesurables qui seront atteints au cours d'un exercice financier, les objectifs à atteindre avec le budget et les personnels. Chaque programme correspond à un ensemble cohérent d'actions confiées à un responsable, désigné par chaque ministère concerné, appelé « responsable de programme ». Le responsable reçoit une enveloppe de crédits globale et fongible lui permettant de choisir les moyens les mieux adaptés à la réalisation des objectifs qui lui sont fixés. Les « programmes », unités de spécialité des crédits, constituent des enveloppes limitatives de crédits, comportant un sous-plafond de dépenses de personnel.
- **Les actions** sont les sous-ensembles des programmes, dans lesquelles sont réparties les dépenses. Les actions sont indispensables pour atteindre les buts de résultats et les objectifs du programme. L'action précise l'information sur la destination des moyens budgétaires. Au niveau des actions, les dépenses sont prévues et suivies en exécution, à titre indicatif : le responsable de programme pilote un ensemble d'actions sans être enfermé dans des crédits limitatifs.

49. **De nouveaux modes de gestion** et passant, entre autres, par une déclinaison des programmes nationaux au niveau déconcentré (budgets opérationnels de programme) et par un dialogue de gestion entre administration centrale et service déconcentré (contrôle de gestion, modalités de reporting etc.). Une **nouvelle codification** permettra de distinguer: le niveau d'exécution, la localisation par province et la fonction économique concernée. Par exemple, le code à 2 chiffres pour désigner le chapitre, le code à 3 chiffres pour désigner le compte et le code à 4 chiffres pour désigner le sous-compte. **Donc, les notions d'articles, chapitres, paragraphes et sous-paragraphes disparaissent au profit des chapitres, comptes et sous-comptes.**

50. Avec le vote des crédits budgétaires par finalité dans le cadre d'enveloppes globales, et non seulement par nature de dépenses, la définition des résultats attendus mesurés par des indicateurs chiffrés permet de faire passer la gestion de l'État d'une logique de moyens à une logique de résultats.

51. Grâce à l'identification **d'indicateurs pertinents et fiables**, il sera ensuite possible de formuler des objectifs pour les politiques ministérielles. La globalisation et la fongibilité asymétrique des crédits offrent de nouvelles libertés aux gestionnaires. En contrepartie, ils s'engagent à atteindre des résultats et à en rendre compte dans les rapports de performances afin d'assurer l'efficacité des politiques publiques.

3.1.2. Le passage à une comptabilité publique de droits constatés en partie double garantissant la sincérité et la clarté de la gestion publique:

52. Elle passe par la refonte du cadre conceptuel et des normes comptables, à partir du plan comptable général emprunté à l'entreprise et adapté aux spécificités de l'État. En parallèle, elle conduit à une nécessaire évolution de la fonction comptable et du rôle du comptable public.

53. Le Ministère de l'Économie et des finances a pris l'engagement de passer à **la comptabilité dite d'exercice fondée sur la constatation des droits et obligations**. C'est une réforme déterminante dans le cadre d'une mise aux normes internationales de la Comptabilité de l'État:

- Les créances sont comptabilisées dès leur naissance, avec le rattachement à l'exercice qui a vu leur naissance, de charges à payer ou de produits à recevoir:
 - Pour les recettes les restes à recouvrer sur produits fiscaux et non fiscaux, des dons en nature et des biens d'équipement provenant de l'aide internationale seront intégrés dans les comptes de l'État.
 - Pour les dépenses, rétablir les normes comptables pour mieux avoir en permanence l'état de la dette "fournisseurs", c'est-à-dire des "mandats restant à payer".
- La question la plus sensible est le cas des avances consenties aux Ministères pour exécuter les dépenses relevant des Programmes d'Actions Prioritaires (PAP) qui sont considérés comme mandats sans pièce. Cette dérogation aux règles de la comptabilité publique est actuellement autorisée pour accélérer le paiement des dépenses prioritaires. C'est aussi un moyen de solder les crédits de certains Ministères pour qu'ils ne soient pas perdus pour l'année suivante.

- **La patrimonialisation de la dette et des investissements réalisés:** la nécessité de retracer l'actif et le passif, notamment: la comptabilisation des immobilisations, les biens et valeurs; et les dettes à moyen et long terme.
- **Un projet de nomenclature comptable,** inspiré d'un plan comptable français, et conforme aux normes internationales, a été élaboré. Les comptes de la classe 4 et de la classe 5 ont été adoptés et appliqués depuis janvier 2005. Les travaux sur l'élaboration de la classe 1 – Comptes de capitaux; Classe 2 - Immobilisations; Classe 6 - Dépenses budgétaires et Classe 7 - Recettes budgétaires - sont déjà très avancés.

3.1.3. De nouveaux systèmes d'information

54. Un système intégré d'information financière (FMIS) et comptable sera développé dans toutes les administrations centrales, et avec l'évolution des systèmes d'information ministériels de gestion.
55. Cette réforme s'appuie sur des expérimentations, sources d'échanges d'informations et de savoir-faire mutualisés et sur un calendrier opérationnel.
56. Les expérimentations permettent au Ministère des Finances d'anticiper certains éléments de la mise à jour de la loi relative aux Lois de Finances (fongibilité des crédits, ...). Elles les conduisent à appréhender la nouvelle culture de performance et de mesure de l'efficacité contenue dans la loi. A cette fin les ministères doivent structurer un dialogue de gestion entre les responsables de programme et les services opérationnels autour d'un budget opérationnel de programme.

3.1.4. Les étapes de la réforme:

57. Notre feuille de route fixe les échéances des étapes suivantes à franchir:
- L'évolution juridique et la mise à jour des textes relatifs à la Loi de Finances par moi-même et le Département du Budget;
 - L'examen des textes par le Parlement dans le cadre de la Loi de Finances de 2007;

- L'élaboration d'une nouvelle maquette budgétaire par le Département du Budget;
- Pour le volet comptable les travaux seront être bouclés en 2006;
- Mais, pour le volet budgétaire l'entrée en application commencera en 2007;
- L'élaboration d'indicateurs de performance destinés à apprécier l'impact de politiques publiques menées;
- Formation de tous le personnels intervenant au stade de l'élaboration du budget et de l'exécution du Budget;

58. Pour 2007 il est prévu que les ministères définissent des expérimentations ambitieuses portant sur la globalisation des crédits, les nouveaux modes de gestion (budgets opérationnels de programme, nouvelle gestion des effectifs et des dépenses de personnel, gestion des autorisations d'engagement) et qu'ils engagent une politique de formation adaptée à la généralisation de ces dispositifs:

- Finalisation du cadre de présentation des projets annuels de performance;
- Nouvelle présentation du budget avec les premiers objectifs et indicateurs;
- Présentation du budget à titre expérimental selon la nouvelle architecture budgétaire.

3.1.5. Politique budgétaire en 2007

59. L'an 2007 est une deuxième année de la mise en oeuvre du Plan Stratégique pour le Développement National (2006-2010), qui a pour objectif principal la réduction de la pauvreté et la réalisation des Objectifs de Développement du Millénaire du Cambodge. La pierre angulaire de cette stratégie est la bonne gouvernance pour promouvoir la croissance, réduction de la pauvreté dans le moyen terme, le développement du secteur privé, le renforcement du secteur agricole, l'amélioration des infrastructures physiques et la formation et le renforcement du capital humain. A cette fin, le Gouvernement Royal du Cambodge persistera dans ses efforts pour mettre en oeuvre des réformes dans tous les domaines, en particulier en accélérant les réformes dans les secteurs suivants :

- a) Poursuite d'une politique macroéconomique prudente et appropriée

pour maintenir un environnement propice à une croissance économique robuste et durable dans le contexte de faible inflation ;

- b) Continuation de la mise en oeuvre du programme de la réforme de la gestion des finances publiques, avec pour objectif d'assurer la crédibilité du budget, en améliorant le prélèvement fiscal et la rationalisation des dépenses publiques, la bonne gouvernance et l'efficacité des services de l'État, la réduction des encours envers les fournisseurs ;
- c) Poursuite de la mise en oeuvre des réformes structurelles pour améliorer le climat des affaires, surtout pour promouvoir le secteur agricole et agro-industriel, soutenir les PME, faciliter le commerce par la mise en place d'un guichet unique et par la participation du secteur privé dans la construction des infrastructures, dans l'esprit de la Loi régissant les Concessions, pour accompagner les efforts en cours du GRC dans la construction des infrastructures physiques et, en particulier, des projets d'irrigation.
- d) Poursuite de la réforme foncière pour soutenir le secteur agricole, conformément à la Loi foncière, afin de transformer ce dernier en un secteur clé de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté ;
- e) Continuation du renforcement du système bancaire et du secteur des assurances, en particulier, et du développement du secteur financier, en général, en mobilisant les ressources financières pour financer les projets du secteur privé ;
- f) Élaboration et renforcement de l'application des lois et des textes juridiques, en particulier, consolidation de la capacité institutionnelle et nécessité de remplir les obligations du Cambodge en tant que membre à part entière de l'OMC afin de tirer les avantages maximums de l'adhésion à cette organisation ;
- g) Poursuite de la mise en oeuvre la déconcentration et la décentralisation, en particulier renforcement de la capacité administrative, technique et financière des conseils municipaux dans le développement des communautés locales et l'épanouissement de la gestion déconcentrée pour mettre en place « l'administration unique », conformément au Cadre Stratégique pour la Décentralisation et la Déconcentration. En même temps, le Ministère de l'Économie et des Finances continuera de piloter le

prélèvement fiscal par les conseils municipaux et à envisager l'utilisation plus large du système bancaire pour le transfert de leur budget aux Communes;

- h) Continuation de la mise en oeuvre de la réforme administrative, en particulier, élargissement du champ de l'ensemble prioritaire et du programme de paiement des salaires basés sur le mérite et les performances.

Le Cadre Du Budget 2007

60. Le budget 2007 a pour objectif d'accroître les recettes intérieures de budget de l'État jusqu'à 10,54% du PIB, pour un montant total de 3.282 milliards de riels, en accroissement de 16,69% par rapport à la Loi de Finances pour la gestion de 2006.

- Les recettes courantes atteindraient 3.252 milliards de riels, une évolution de 16,95% par rapport à la Loi de Finances pour la gestion de 2006, qui s'élèvent à 10.44% du PIB ;
 - i. Les recettes fiscales s'élèveront à 2.682 milliards de riels (8.61% du PIB), en croissance de 20.59% par rapport à la Loi de Finances pour la gestion de 2006 ;
 - Les recettes de la Direction des Douanes et des Régies s'élèveront à 1.771 milliards de riels, en accroissement de 15,66% par rapport aux estimations en 2006, correspondant à 5,69% du PIB ;
 - Les recettes de la Direction des Impôts atteindraient 709 milliards de riels, une évolution de 14,60% par rapport aux estimations de 2006, correspondant à 2,54% du PIB ;
 - ii. Les recettes non fiscales s'élèveront à 570 milliards de riels, correspondant à une évolution de 2,43% par rapport à la Loi de Finances pour la gestion de 2006 (25% par rapport aux estimations 2006), correspondant à 1,83% du PIB.
- Le montant de recettes en capital pour 2007 s'établit à 1.370 milliards de riels, une évolution de 32,58% par rapport à la Loi de Finance pour la gestion en 2006, correspondant à 4,40% du PIB ;

- i. Les recettes intérieures en capital s'élèveront à 30 milliards de riels, une diminution de 6% par rapport à la Loi de Finances pour la gestion 2006, s'établissant à 0,10% du PIB ;
- ii. Les recettes extérieures en capital sont en hausse de 33,83% par rapport à la Loi de Finances pour la gestion 2006 pour s'établir à 1,340 milliards de riels, qui correspondent à 4,3% du PIB ; y compris :
 - Le support budgétaire établit à 230 milliards de riels, une progression de 60,25% par rapport à la Loi de Finances en 2006, représentant 0,74% du PIB ;
 - Le montant de l'aide projet est en hausse de 29,40% par rapport à la Loi de Finances pour la gestion 2006 pour atteindre 1.110 milliards de riels ou 3,56% du PIB ;

Les Dépenses du Budget de l'état en 2007

Les Dépenses Courantes du Budget de l'état en 2007

61. L'orientation stratégique du budget 2007 est de contenir les dépenses courantes dans la limite des moyens disponibles, s'établissant à 2.837 milliards de riels, une progression de 19,33% par rapport aux estimations de 2006 et représentent 9,11% du PIB.

Répartition des Crédits Budgétaires par Secteur

62. Les crédits budgétaires pour 2007 sont répartis comme suit :

- Les crédits pour l'administration générale s'établiraient à 402,75 milliards de riels, représentant 14,20% des dépenses courantes totales du budget de l'État, en baisse de 4,80% par rapport aux estimations pour 2006 pour atteindre 1,29% du PIB. Cela représente une réduction de 0,21% du PIB par rapport aux estimations pour 2006 ;
- Les dépenses Défense - Sécurité atteindraient 507,33 milliards de riels, correspondant à 17,88% des dépenses courantes du budget de l'État, en baisse de 7,74% par rapport aux estimations pour 2006. Les dépenses Défense - Sécurité s'élèvent à 1,63% du PIB, une diminution de 0,18% du PIB par rapport aux estimations pour 2006 ;

- Les dépenses du secteur social devraient connaître l'augmentation la plus élevée en progressant de 16,54% par rapport aux estimations pour 2006, s'établissant à 1.105 milliards de riels et représentant 38.96% des dépenses totales du budget de l'État et 3,55% du PIB. Ces dépenses se présenteraient comme suit :
 - i. Les crédits du Ministère de la Santé progresseraient de 22,70% par rapport aux prévisions de 2006 pour atteindre 336,92 milliards de riels, représentant 11,88% des dépenses courantes et 1,08% du PIB ;
 - ii. Les crédits du Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports sont en hausse de 15,80% par rapport aux estimations de 2006 pour atteindre 546 milliards de riels, représentant 19,24% des dépenses courantes totales du budget de l'État et 1,75% du PIB ;
- Les dépenses du secteur économique diminueraient de 0,11% par rapport aux estimations de 2006, s'établissant à 252,37 milliards de dollars, correspondant à 8,9% des dépenses courantes totales du budget de l'État et 0,81% du PIB. Ces dépenses comprennent, entre autres, les composantes suivantes :
 - i. Les crédits du Ministère de l'Agriculture, des Forêts et de la Pêche qui progresseraient de 2,90% par rapports aux estimations en 2006, s'établissant à 59,47 milliards de riels, représentant 2,10% des dépenses courantes du budget de l'État et 0,19% du PIB ;
 - ii. Les crédits du Ministère du Développement Rural qui devraient connaître une progression de 9,9%, par rapport aux estimations en 2006, et atteindraient 37,26 milliards de riels, représentant 1,31% des dépenses courantes du budget de l'État et 0,12% du PIB ;
 - iii. Les crédits du Ministère des Ressources en Eau et de la Météorologie qui ont augmenté de 6,80% par rapport aux estimations en 2006, représentant 0,8% des dépenses courantes du budget de l'État et 0,07% du PIB.

Répartition des Crédits Budgétaires par Chapitre

63. Le budget de l'État 2007 est réparti par chapitres comme suit :

- Le chapitre 60 – Achats – (frais de fonctionnement administratif, matériels et petit entretien du chapitre 11) diminue de 0,10% par rapport aux estimations 2006, s'établissant à 529,71 milliards de riels, correspondant à 18,67% des dépenses courantes du budget de l'État et 1,70% du PIB ;
- Le chapitre 61 – Services Extérieurs – (frais de fonctionnement administratif, matériels et petit entretien du chapitre 11) devrait diminuer de 31,10% par rapport aux estimations en 2006, s'établissant à 133,45 milliards de riels, représentant 4,70% des dépenses courantes du budget de l'État et 0,43% du PIB ;
- Le chapitre 62 – Services Extérieurs Divers – (frais de fonctionnement administratif, matériels et petit entretien du chapitre 11) connaîtrait une hausse de 9,30% par rapport aux estimations en 2006, correspondant à 7,87% des dépenses courantes du budget de l'État et 0,72% du PIB ;
- Le chapitre 64 – Charges du personnel – (salaires et rémunération du chapitre 10 et primes du chapitre 31) devrait augmenter de 10,20% par rapport aux estimations de 2006, représentant 37,88% des dépenses courantes du budget de l'État et 3,45% du PIB ; y compris :
 - i. Les crédits affectés à l'augmentation des salaires de 15% ;
 - ii. Les crédits de 8 milliards de riels affectés à la mise en oeuvre de l'ensemble prioritaire ;
- Le chapitre 65 – dotation en capital et soutien social – (dotations pour le fonctionnement des organismes administratifs publics et dotations pour les provinces, les municipalités et les communes du chapitre 12, interventions dans le secteur économique du chapitre 30, interventions dans le secteur social du chapitre 31 et interventions dans le secteur international du chapitre 32) est en hausse de 4,60% par rapport aux estimations en 2006 pour atteindre 443 milliards de riels, y compris :
 - i. Les crédits pour les interventions dans le secteur économique qui s'établiraient à 305,56 milliards de riels ;
 - ii. Les dotations pour les communes qui s'élèveraient à 87,5

milliards de riels ; et

iii. Les dotations pour les provinces et municipalités qui s'établiraient à 50 milliards de riels.

- Le budget des programmes (les Programmes d'Actions Prioritaires) s'établirait à 396,22 milliards de riels, correspondant à 13,97% des dépenses courantes du budget de l'État. Le budget des programmes s'établit à partir des programmes de base, avec les résultats escomptés qui sont traduits en résultats opérationnels (outputs), indicateurs de résultats (outcome) et indicateurs d'impacts (impact). Les crédits sont répartis en programmes, sous-programmes et activités. Le budget des programmes a été piloté sous forme des Programmes d'Actions Prioritaires (PAP) dans sept ministères :

i. Les crédits des programmes affectés au Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports s'élèvent à 125,94 milliards de riels, représentant 23% des dépenses courantes du ministère. Ces crédits sont répartis en cinq programmes : (1) développement de l'enseignement général et de l'enseignement informel ; (2) développement de l'éducation, la formation professionnelle, enseignement supérieur et recherche scientifique ; (3) développement de la jeunesse et des sports ; (4) renforcement de la bonne gouvernance ; et (5) programme de soutien et de gestion des services de l'éducation ;

ii. Les crédits des programmes affectés au Ministère de la Santé s'établissent à 82,58 milliards de riels, correspondant à 24,51% des dépenses courantes du ministère. Ces crédits sont répartis en quatre programmes : (1) promotion de la santé maternelle et infantile ; (2) lutte contre les maladies transmissibles ; (3) lutte contre les maladies non contagieuses et les autres services de santé ; et (4) amélioration des services et services de soutien ;

iii. Les crédits affectés au Ministère des Conditions Féminines atteindraient 860 millions de riels, correspondant à 5,24% des dépenses courantes du ministère. Ces crédits sont engagés pour l'exécution du programme prioritaire du ministère, notamment la promotion de la condition féminine ;

iv. Les crédits affectés au Ministère de l'Agriculture, des Forêts

et de la Pêche s'élèveraient à 29,63 milliards de riels, représentant 18,73% des dépenses courantes du ministère. Ces crédits sont répartis en cinq programmes : (1) renforcement de la productivité agricole ; (2) élargissement de l'accès au marché des produits agricoles ; (3) renforcement de la capacité institutionnelle, le cadre juridique et le développement des ressources humaines ; (4) renforcement de la gestion et de la conservation des forêts ; et (5) renforcement de la gestion des ressources de la pêche ;

- v. Les crédits affectés au Ministère du Développement Rural s'établiraient à 16,29 milliards de riels soit 43,72% des dépenses courantes du ministère. Ces crédits sont répartis en trois programmes : (1) maintien des routes rurales ; (2) promotion de la santé et de l'hygiène rurale ; et (3) formation et le renforcement de la capacité des fonctionnaires ;
- vi. Les crédits alloués au Ministère de l'Aménagement Territorial et de la Construction atteindraient 2,2 milliards de riels, soit 13,68% des dépenses courantes du ministère. Ces crédits sont répartis en quatre programmes : (1) élaboration du plan de l'utilisation des sols ; (2) élaboration du plan de l'utilisation et de répartition des sols pour les concessions sociales et économiques ; (3) élaboration du code de construction et le renforcement du secteur de la construction et ; (4) développement des ressources humaines et renforcement de l'application de la loi ;
- vii. Les crédits affectés au Ministère de la Justice s'élèveraient à 1,21 milliards de riels, représentant 6,42% des dépenses courantes du ministère. Ces crédits sont engagés pour la mise en oeuvre d'un programme prioritaire portant sur l'amélioration des services judiciaires pour la population.

Dépenses en Capital pour 2007

64. Le projet des dépenses en capital pour 2007 pourrait connaître une progression de 31,86%, s'établissant à 1.785,13 milliards de riels, correspondant à 38,62% du budget de l'État et 5,73% du PIB. Les dépenses en capital sont réparties comme suit :

- Les projets d'investissements à financement local sont en hausse de 28,96%, par rapport aux estimations en 2006, s'élevant à 575,13

milliards de riels, soit 1,85% du PIB. Ces projets d'investissements comprennent les composantes suivantes :

- i. Dépenses directes d'investissement : travaux et matériels, s'établissant à 220 milliards de riels ;
 - ii. Dépenses locales au titre de la contrepartie locale aux projets sur financement extérieur, s'élevant à 125 milliards de riels ;
et
 - iii. Support budgétaire alimenté par les bailleurs de fonds, s'établissant à 230,13 milliards de riels.
- Les projets de financement extérieur direct d'investissements publics, qui ne transitent pas par le budget, s'établissent à 1.110 milliards de riels, soit 3,56% du PIB. Ces projets d'investissement seront financés directement par les bailleurs de fonds ;
 - Le fonds d'amortissement de la dette atteindrait 100 milliards de riels, soit 0,32% du PIB, et sera utilisé pour les services de la dette extérieure. Le remboursement de la dette intérieure, à concurrence de 40 milliards de riel, sera financé par les dépenses non affectées du budget de l'État.

Budget des Provinces – Villes en 2007

65. Le budget des Province – Villes s'établit comme ce qui suit :

- Les recettes courantes du Budget des Provinces – Villes progresseraient de 20,63% par rapport aux estimations en 2006 pour atteindre 168,4 milliards de riels, correspondant à 5% des recettes courantes du budget de l'État et 0,54% du PIB ;
 - i. Les recettes fiscales pourraient connaître une progression de 32,13% par rapport aux estimations en 2006 pour atteindre 96,45 milliards de riels, soit 0,31% du PIB ;
 - ii. Les recettes non fiscales pourraient augmenter de 11,97% par rapport aux estimations en 2006 et s'élèveraient à 21,94 milliards de riels, soit 0,07% du PIB ;
 - iii. La dotation en provenance du budget de l'État s'établit à 50 milliards de riels, en hausse de 6,38% par rapport aux estimations en 2006, soit 0,16% du PIB ;
- Les dépenses courantes du budget des Provinces – Villes diminueraient de 2,57% par rapport aux estimations en 2006, s'établissant à 134,62 milliards de riels et représentant 4,55% des dépenses courantes du budget de l'Etat et 0,43% du PIB.

III.2. La politique monétaire et ses performances

66. La politique monétaire et fiscale prudente a permis de maîtriser l'inflation, maintenir un taux de change stable et d'appuyer la croissance économique. La **croissance de la masse monétaire** en 2005 est le résultat des actions menées par le gouvernement pour maintenir une position fiscale stable. En 2005, les liquidités monétaires ont augmenté de 16%. Les principaux facteurs de croissance des liquidités incluent une augmentation des dépôts de devises des résidents, l'accroissement du crédit au secteur privé et une augmentation des liquidités détenues hors système bancaire.

67. Le crédit au secteur privé a augmenté de 40%, poussé par la construction d'hôtels et de logements. Les réserves en devises étrangères continuent à augmenter, jusqu'à 9,6% par rapport à l'année précédente, du fait que les banques ont consolidé leurs capitaux en conformité avec la récente loi sur les exigences en capital. Les réserves officielles brutes ont augmenté jusqu'à 1 milliards de dollars, traduisant les fortes performances à l'exportation, les arrivées soutenues de touristes et les entrées de capitaux, incluant les Investissements Directs Etrangers. La priorité est d'assurer stabilité monétaire pour maintenir le taux de change autour de 4.100 Riels/US\$.

III.3. Le développement du secteur financier

68. Le Gouvernement royal du Cambodge a adopté le Plan pour le développement du secteur financier 2001-2010 et est en train de l'actualiser afin de préparer une feuille de route pour le développement du secteur financier pour 2006-2015. Notre objectif est le développement d'un système financier fiable et basé sur le mécanisme du marché, permettant de renforcer la mobilisation des ressources financières et d'assurer une croissance économique durable. Dans les dix années à venir, le Cambodge doit se doter d'un système financier qui sera caractérisé par :

- Primo, un système bancaire compétitif, intégré et efficace, bien règlementé et supervisé, permettant de mobiliser l'épargne pour financer la croissance du secteur privé, avec un système de paiement fiable ;

- Secundo, un système de micro crédit viable et capable de renforcer l'accès des pauvres au crédit afin d'améliorer le revenu rural et de réduire la pauvreté ;
- Troisièmement, un secteur d'assurance qui assure la protection des affaires et des individus contre les sinistres et un système de fonds de pension, permettant de financer les investissements à long terme dans le secteur réel.
- Quatrièmement, la diversification des produits et institutions financiers et non bancaires en vue de créer une structure financière équilibrée, de renforcer davantage le marché financier et de promouvoir la compétition. Cela inclut le leasing, les intermédiaires du marché des capitaux et les institutions financières du développement.
- Cinquièmement, un marché monétaire permettant une gestion efficace des liquidités entre banques, sociétés et particuliers.
- Sixièmement, un marché de capitaux efficace et transparent, avec une masse critique des émetteurs qui pourront mobiliser des fonds pour les investissements à long terme.
- Septièmement, un cadre juridique et comptable qui promeut l'État de droit dans les transactions commerciales et financières, en assurant la transparence, la redevabilité et la prédictabilité.

III.4. Politique de l'intégration régionale

69. Le Gouvernement royal continuera de promouvoir **l'intégration régionale et internationale du Cambodge**, en s'attachant tout particulièrement à réduire l'écart de développement qui existe entre les pays membres de l'ASEAN. Pour capitaliser cette intégration internationale, le Cambodge renforcera ses capacités institutionnelles pour mettre en œuvre des initiatives conjointes avec ses voisins, telles que le concept "Quatre pays - Une économie", le développement de triangles de croissance économique et la création de zones franches transfrontalières. Le Gouvernement royal poursuivra sa politique de libéralisation des échanges, pour permettre aux biens et services de circuler librement à l'intérieur du pays et entre le Cambodge et ses partenaires régionaux et internationaux. Le Gouvernement royal s'acquittera de ses obligations

envers l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), conscient que l'adhésion du Cambodge à l'OMC nécessite un travail important d'élaboration, d'adoption et de mise en œuvre des lois, règles et procédures afférentes.

ANNEXES

Table 1 : Coûts comparés des IDE dans les différents pays de l'ASEAN

Pays		Cambodge		Thaïlande	Chine		Vietnam	
Ville		Phnom Penh	Sihanoukville	BKK	Shenzhen	Shanghai	Hanoi	HCNM
prix des terrains et bureaux	Travailleurs	60-70	60-70	140	40-110	190-280	75-115	95-140
	Ingénieurs cadres	100-500	100-300	300	120-250	280-460	190-310	155-290
	gestionnaires	500-2500	n.a.	620	340-720	430-910	470-540	470-620
	salaires légal minimum	45	45	3,71 jour	69,35	59,2	41,6	41,6
prix des terrains et bureaux	Terrain industriel vente \$/m²	20-40 hors IE	n.a.	30-70	14 (50 ans)	25 (50 ans)	80 (30 ans)	100 (40 à 50 ans)
	Terrain indus. loué \$/m²	0,1-0,2	n.a.	inconnu	0,24	n.a.	0,22	0,23
	Bureau \$/m²/mois	oct-20	oct-20	10	12-14,5	30	22	16
	Appartement \$/mois	1000-2000	800-1500	1350-1460	360-970	2150-4000	1700	1800
	Electricité (\$/KWh)	0,21	0,21	0,04	0,09-0,12	0,07	0,07	0,07
	Eau (\$/m³)	0,2	0,25	0,21-0,36	0,23-0,29	0,15	0,23	0,23
	Téléphone (3 mn au Japon)	4,8	4,8	2,3	2,9	2,9	6,9	6,9
Transport (conteneur 40 pieds de Yokohama, Japon)		1800	1600	1450	1250	700	1500	1500

Source : Enquête de l'Equipe d'Etudes Industrielle sur le Cambodge, autres données de JETRO. Données de novembre

Table 2 : Types d'industries et de services devant être attirés par la ZPS

Division par zone	Catégorie d'industrie prospectée	Types d'industries spécifiques
Free Zone (FZ)	Non traditionnelles, orientées vers l'export et industries à haute intensité de main d'œuvre	Usines d'accessoires de confection (haute à moyenne technicité), chaussure
		Jouets en bois, en peluche et plastique
		Equipements électriques / composants
		Organes de machines
		Organes d'automobiles et composants comme les câblages électriques et accessoires
		Produits céramiques, tuiles céramiques, tuiles, etc.
		Produits en caoutchouc - gants chirurgicaux et médicaux, préservatifs
		Produits en papier - matériaux d'emballage et de conditionnement, conteneurs en papier
		Divers (bijoux, etc.)

Zone de Promotion (PZ)	Orientées vers l'export (traditionnelles) et de type à haute intensité de main d'œuvre	Accessoires de confection - vêtement de sport, chemises, pantalons, vêtements d'enfants et uniformes
		Chaussures- en cuir et en plastique
	Orientées vers l'export, substitution partielle aux imports, industries utilisant les ressources locales	Transformation de produits agricoles - transformation de fruits, légumes et noix
		Ensembles d'équipements électriques - machines à laver, réfrigérateurs, ventilateurs électriques
	Orientées vers l'export, substitution partielle aux imports, industries à haute intensité de main d'œuvre	Assemblage de machines - petites pompes, groupes électrogènes et moteurs
		Transformation des métaux - feuilles d'acier galvanisé, travail des feuilles, matériaux de construction

Table 3 : Matrice des orientations du développement économique

Sous zone	Présent	Court terme (jusqu'à 2008)	Moyen à long terme (jusqu'à 2015)
Zone de la Grande Capitale	- Accessoires de confection et chaussures (industries de main d'œuvre intensive) - Fourniture de produits agricoles pour la consommation urbaine	- Développement d'industries de transformation - Industrie pour l'aéroport (haute valeur ajoutée, industries à haute intensité de main d'œuvre) - Matériels électriques / assemblage d'engins de transport	- Extension de l'industrie de transformation agro-alimentaire - Développement des industries de substitution aux importations - Matériels électriques / assemblage d'engins de transport et production - Développement des industries des technologies de l'information - Centre logistique
Zone de Sihanoukville	Accessoires de confection et chaussures (industries de main d'œuvre intensive)	Développement d'industries de transformation des produits de la pêche	Développement des industries de transformation des produits de la pêche

	• Production de boissons • Produits de la mer (transformation) • Amélioration des facilités portuaires • Aménagements balnéaires pour les visiteurs locaux	• Industries dues présence port : (accessoires de confection ; manufactures légères) • Extension de la production de boissons • Industries vers les activités portuaires (réparation navale, construction de bateaux) • Tourisme côtier pour les locaux	• Développement des industries de substitution aux importations • Semi-assemblage d'équipements électriques / production • Extension de l'utilisation de machines usagées réutilisées, recyclées • Exportation de boissons • Produits touristiques côtiers pour visiteurs internationaux
Zone intermédiaire	• Industries pour les habitations et artisanat • Production de fruits et de légumes • Elevage • Pêche	• Extension de l'agriculture périurbaine pour la substitution aux importations • Modernisation des industries pour les habitations • Promotion du tourisme villageois • Transformation agro et pêche	• Poursuite du développement des industries de transformation des produits de la pêche pour l'exportation